

ACCUEIL DE LOISIRS VILLAGES RÉCRÉ A PREAUX

VACANCES ETE 2018

LA VIEUX RUE / PRÉAUX / SERVAVILLE SALMONVILLE

Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

• Modalités

Le centre sera ouvert de 7h45 à 17h45 du Lundi 9 juillet au Vendredi 31 août 2018. (Excepté le Mercredi 15 août 2018).

Il peut accueillir au maximum 72 enfants en juillet et 64 enfants en août âgés de 3 à 12 ans. (Enfants nés entre 2015 et 2005 inclus) **Les horaires sont à respecter, il ne sera pas possible d'amener ou de reprendre un enfant entre 9h et 17h, sauf impératif de RDV.**

Les inscriptions se feront pour les semaines complètes : Semaine de 5 ou 4 jours (semaines 28/29/30/31/32/34 et 35) et pour la semaine 33 avec jour férié semaine : semaine de 4 ou 3 jours. (Libre choix du jour d'absence).

• Activités proposées

Les activités manuelles, jeux sportifs divers, jeux d'éveil, de plein air, sensoriels, contes, chants, cinéma, visites, sorties... constituent l'essentiel de l'animation du groupe des 3/6 ans.

En ce qui concerne les + de 6 ans, des activités plus sportives peuvent être mises en place et parallèlement des activités d'arts plastiques, théâtre, musique, cinéma, visites diverses, sorties... complètent les différents programmes d'activités.

Les plannings des activités et des sorties sont affichés dans le hall d'entrée, le premier jour de la semaine de fonctionnement du centre.

• Équipe d'animation

Elle sera composée d'un directeur et d'animateurs diplômés.

Le nombre d'animateurs sera fonction des effectifs d'enfants, et celui-ci respectera le taux d'encadrement réglementaire.

(1 animateur pour 8 enfants - 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants + de 6 ans)

• Tarifs journaliers

SEMAINES 28/29/30/31/32/34 et 35 (5 ou 4 jours) SEMAINE 33 (4 ou 3 jours)	Prix de la journée	
	(CA)*	HC
Du Lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2018	12,00€	17,00€
Une veillée par semaine facultative	7,00€	7,00€

(CA)*Les Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin et communes conventionnées

Le centre accepte les aides diverses : CAF - chèque ANCV - Comité d'entreprise - MSA etc ...

Une réduction de 20% peut être accordée en fonction du revenu d'imposition seulement pour les Préautais. Pour les habitants extérieurs se rapprocher du CCAS de leur commune.

Fournir le justificatif d'imposition au moment de l'inscription.

En cas d'absence, il n'y a pas de remboursement, sauf présentation d'un justificatif médical.

• Locaux implantés à Préaux

Le centre de loisirs utilise essentiellement les locaux de la Clef des Champs à Préaux, ainsi que les équipements sportifs avoisinants (court de tennis, terrain de foot, terrain multisport)

• Inscriptions

Les dossiers sont à retirer à partir du **lundi 14 mai 2018** en mairie de Préaux, Servaville-Salmonville ou La Vieux Rue. (Disponibles également sur le site <http://www.preaux76.fr/>). Et ils sont à redéposer complets **UNIQUEMENT en mairie de Préaux.**

Tous les paiements se feront seulement en mairie de Préaux.

Durant la période de fonctionnement, les dossiers seront à déposer directement sur les lieux de l'accueil, à Préaux.

RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE PRÉAUX 02.35.59.02.63

auprès de Karine Durieu

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

Site: <http://www.preaux76.fr/>